

Défibrillateurs : il faut plus de cours

Les clubs veulent des formations annuelles

Deux défibrillateurs, c'est ce que le club de rugby Kibubu, dont les structures sont installées à Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert, possède pour répondre aux possibles malaises cardiaques que peuvent subir les sportifs. Toutefois, Bob Pierson, le président, pointe le manque de formations annuelles, qui permettraient d'être mieux préparé en cas d'incident.

Suite à la disparition tragique de trois jeunes sportifs professionnels ces dernières semaines (les Anderlechtois Grégory Mertens et Tim Nicot, deux footballeurs de respectivement 24 et 23 ans, tous deux victimes d'un arrêt cardiaque) et Rasmus Larsen, un basketteur de 20 ans mort subitement ce mercredi, la santé physique de nos sportifs évoluant en Belgique inquiète. Et pour éviter la mort par arrêt cardiaque des jeunes pratiquant du sport de haut niveau ou en amateur, le ministre des sports en Fédération Wallonie-Bruxelles, René Collin (cdH), propose depuis quelques années maintenant des défibrillateurs aux différents clubs. Encore faut-il savoir s'en servir. Pour Bob Pierson, président du club de rugby bruxellois Kibubu, des formations continues doivent accompagner

ces appareils.

Le club Kibubu a reçu il y a un peu plus de deux ans, deux défibrillateurs. Le président et les entraîneurs du club, qui possède à la fois des terrains à Woluwe-Saint-Pierre et à Woluwe-Saint-Lambert, avaient aussi suivi deux formations. « Nous avons besoin de cela pour bien comprendre comment les défibrillateurs fonctionnent. Donc nous avons eu, avec les coaches du club, une première formation, donnée par le fournisseur des défibrillateurs. La deuxième formation a été effectuée à l'initiative de Woluwe-Saint-Lambert, pour tous les clubs de la commune », déclare Bob Pierson.

PAS ASSEZ DE FORMATIONS CONTINUES

Le président de 58 ans se dit satisfait de deux formations données. Toutefois, lui et son club n'ont pas encore eu recours aux défibrillateurs et pointent le manque de formations continues pour permettre de conserver les acquis. « Il faut au moins une formation par an parce que vous savez, nous ne sommes que des êtres humains, on oublie et on

peut se précipiter dans les procédures à effectuer. De plus, la réalité du terrain est quand même bien différente de la théorie que nous avons reçue et des exercices pratiques sur un mannequin. Par exemple, nous devons savoir comment utiliser le défibrillateur s'il pleut. Il faut donc continuellement rafraîchir nos connaissances et continuer à nous préparer », affirme le président, anciennement prof de gym.

Et lorsqu'on lui parle de jeunes sportifs décédés récemment, Bob Pierson parle d'un problème beaucoup plus complexe, qui ne peut être uniquement résolu par les défibrillateurs. « Les défibrillateurs sont certainement une aide précieuse, mais je pense que pour éviter que cela ne se reproduise à nouveau, il faut comprendre l'origine du problème et tenter de le résoudre, c'est-à-dire aller dans tous les clubs de sport, former convenablement les gens à la préparation physique et à l'encadrement des sportifs ainsi que vérifier soigneusement les efforts produits par nos jeunes. » ■

MALIK KORATI

DEUX FOOTBALLERS SONT MORTS RÉCEMMENT SUITE À UN ARRÊT CARDIAQUE

IL SERAIT UTILE DE SAVOIR COMMENT UTILISER L'APPAREIL EN CAS DE PLUIE

RÉACTION

« On peut en demander de nouvelles »

Pierre Wiliquet est responsable de la cellule sport du cabinet du ministre René Collin (cdH). Il précise que des formations d'initiation se donnent pour expliquer le fonctionnement des défibrillateurs. Et si les clubs en souhaitent de nouvelles, ils peuvent sans souci en faire la demande. « *Si les présidents et gérants de clubs veulent des formations continues, c'est possible.*

Ils peuvent en faire la demande auprès de l'AES (Association des Établissements Sportifs) ou de la Ligue de sauvetage francophone. Maintenant, ces formations ne se font pas sur commande non plus. Il faut voir en fonction de leur calendrier et donc des disponibilités», explique-t-il.

En ce qui concerne la formation de base proposée, Pierre Wiliquet rappelle

qu'il n'est pas possible de satisfaire tous les clubs au même moment. « *Vous savez, il y a 1.900 clubs qui doivent recevoir cette formation pour savoir comment manipuler le défibrillateur. Et donc cela prend du temps pour satisfaire tout le monde. Ce qui est sûr, c'est que chaque club ayant reçu les appareils, aura sa séance pratique et théorique. C'est une certitude.* » ■

À BRUXELLES

200 défibrillateurs

À Bruxelles, il y a 200 clubs sportifs qui comptent aujourd'hui un défibrillateur. Au total, 1.900 défibrillateurs ont été offerts aux clubs en Fédération Wallonie-Bruxelles, précise le ca-

binet du ministre des Sports René Collin (cdH). Les clubs qui n'en possèdent pas, peuvent faire une demande de subsides auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui assure donc un soutien à 75 %. « *Le prix d'un défi-*

brillateur varie entre 800 et 2.000 euros. Tous les clubs ne peuvent se permettre une telle dépense, c'est pourquoi nous les aidons à financer cet achat», indique encore Pierre Wiliquet. ■